



L'ouragan Ida a-t-il endommagé votre domicile ?

Voici quelques conseils importants pour protéger votre maison et votre compte bancaire lors de sa remise en état :



Faites preuve de **VIGILANCE** face aux hausses abusives des prix et signalez-les.

En raison de l'état d'urgence, les entreprises ne peuvent augmenter le prix de leurs marchandises et services essentiels à la santé ou la sécurité, ou promus comme tels, à des niveaux déraisonnables. Les services de réparation, de plomberie et d'électricité sont notamment concernés.

Si vous pensez qu'une entreprise a augmenté le prix de ses réparations, déposez une réclamation sur nyc.gov/dcwp ou **appelez le 311** et dites « Overcharge » (Surfacturation).



Faites appel **UNIQUEMENT** à un entrepreneur pour l'amélioration du domicile disposant d'une licence du Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP) de la ville de New York. **Appelez le 311** ou consultez le site nyc.gov/dcwp pour vérifier la licence d'un entrepreneur.



INSISTEZ pour obtenir plusieurs références, et vérifiez-les. **Appelez aussi le 311** pour déterminer si des réclamations ont déjà été portées auprès du DCWP.



DEMANDEZ des devis et contrats écrits. Consultez le site nyc.gov/dcwp pour prendre connaissance des informations que doivent inclure ces documents.



Ne réglez **JAMAIS** l'intégralité de la facture à l'avance et ne payez **JAMAIS** en liquide.



Ne souscrivez **JAMAIS** un emprunt par l'intermédiaire d'un entrepreneur pour l'amélioration du domicile : cette démarche est illégale. Pour obtenir de l'aide, consultez le site DisasterAssistance.gov



Faites appel **UNIQUEMENT** à un plombier ou électricien sous licence du Département de l'urbanisme (Department of Buildings, DOB) de la ville de New York. Consultez le site nyc.gov/buildings pour vérifier sa licence.



DEMANDEZ à voir les permis. Tous les chantiers d'électricité et la plupart des chantiers de plomberie nécessitent un permis du DOB.